

## Sûreté de l'aviation civile - 12.9 - Formation périodique équipe cynotechnique

CATEGORIE : A

### Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Spécifique : ■ **Transport et logistique - Personnel sédentaire du transport aérien**

Sûreté de l'aviation civile

Code(s) NAF : —  
Code(s) NSF : —  
Code(s) ROME : —  
Formacode : —

Date de création de la certification : **04/03/2010**

Mots clés : **Inspection filtrage**, **Sûreté aéroportuaire**, **Contrôle de sûreté**, **Cynotechnie**

### Identification

Identifiant : **986**

Version du : **26/06/2015**

### Références

Texte(s) réglementaire(s) de référence :

- Règlement (UE) n° 185/2010 de la Commission du 4 mars 2010 fixant des mesures détaillées pour la mise en œuvre des normes de base communes dans le domaine de la sûreté de l'aviation - Domaine 11 et 12 de l'annexe
- Code de l'aviation civile - articles R.213-4 et suivants
- Arrêté du 11 septembre 2013 relatif à la sûreté de l'aviation civile

### Descriptif

#### *Objectifs de l'habilitation/certification*

maintenir les compétences requises pour détecter les explosifs dans le cadre de la sûreté aéroportuaire pour obtenir la certification au sens de l'article 12.9.1.7 de l'annexe au règlement 185/2010 et pouvoir renouveler la certification

#### *Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP*

- aucun

#### *Descriptif général des compétences constituant la certification*

- Maintenir les connaissances théoriques, pratiques et environnementales en matière de cynotechnie ;
- Maintenir les connaissances théoriques en matière de pyrotechnie ;
- Maintenir les connaissances théoriques sur les conditions des contrôles qualité ;
- Savoir rechercher méthodiquement les explosifs ;
- Maintenir les performances de l'animal.

### Public visé par la certification

Salariés

## Modalités générales

formation théorique et pratique

## Liens avec le développement durable

Aucun

## Evaluation / certification

### Pré-requis

Vérification des antécédents

Etre titulaire d'une certification cynotechnique de détection d'explosif dans le cadre de la sûreté de l'aviation civile

### Compétences évaluées

Ensemble des compétences entrant dans le champ de cette formation

### Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Certification européenne

La validité est Temporaire

1 an

**Possibilité de certification partielle :** oui

Étendue de la certification partielle :

Un ou plusieurs environnements de travail

Durée de validité des composantes acquises :

1 an

Durée accordée pour valider les composantes manquantes :

Sans objet, les certifications partielles sont indépendantes

Matérialisation officielle de la certification :

Attestation de certification délivrée par la DGAC pour le ou les

environnements de travail pour lesquels l'équipe cyno a réussi l'examen

## Centre(s) de passage/certification

- Formation périodique réalisée chez l'employeur  
Renouvellement de certification : DGAC de Biscarosse

## Plus d'informations

### Statistiques

Statistiques établies par la DGAC et les organisations professionnelles

### Autres sources d'information

—